



AUCH TERRITOIRE EN TRANSITION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 5 impasse Fermat – 32000 Auch

Procès verbal de l'Assemblée Général ordinaire annuelle Samedi 12 mars 2016

Le 12 mars 2016, l'assemblée générale ordinaire de l'association AUCH TERRITOIRE EN TRANSITION s'est tenue à AUCH, à l'Abri des Possibles place Barbés. Les membres ont été convoqués par le Conseil d'Administration de l'association.

Étaient présents les membres de l'association suivants :

Patrick ADDA, Philippe LE GOANVIC, Anne COMBY, Virginie SPADAFORA, Christophe COURTOT, Alain LABANT, Julien BARTHES, Cécile MARIE, Bénédicte MELLO, Joëlle REYNAUD, Laurie VASSELIN, Roger et Jannie RAMOND.

Aucun pouvoir n'ayant été donné, cette Assemblée Générale Ordinaire comprend donc 13 votants.

Mme Anne COMBY préside cette Assemblée Générale et M.Philippe Le Goanvic est désigné secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Ordre du jour

- Approbation du rapport d'activité établi par le comité de transition pour l'exercice 2015
- Approbation du rapport financier établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2015
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015
- Affectation des résultats
- Nomination, renouvellement ou démission de membres du Conseil d'Administration
- Fixation du montant de la cotisation annuelle d'adhésion pour l'année 2016
- Questions diverses

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

1^{ère} résolution : Approbation du rapport d'activité établi par le comité de transition pour l'exercice 2015

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté collectivement sous forme de diaporama.

Les actions de l'année 2015

- Les cafés transition : tous les mois un débat sur la transition :
- Incroyables comestibles, place de la main verte. Au delà du partage de légumes, c'est un lieu convivial où les personnes du quartier se retrouvent. Un atelier mensuel le 2^o vendredi du mois.
- Vél'Auch : collectif dans lequel ATT est membre actif. 5 réunions avec la Mairie, en particulier l'élaboration d'une enquête sur la mobilité.
- Un arbre pour le climat le 25 novembre 2015 ; ATT partenaire de la mairie pour cette action.
- Apî'Auch : favoriser l'installation de ruches en ville. Lancement de l'action en février. 34 personnes inscrites dans ce groupe. 1^{ère} récolte le 23 septembre.
- Toilettes sèches : 4 locations dont une au festival Cuivrofoliz, un prêt à la Journée de la Transition Citoyenne (JTC) et Journée de l'Écologie Populaire (JEP)

- Café associatif : l'Abri des Possibles. ATT fait partie des associations qui portent ce projet. C'est un lieu de rencontre, de transmission et de partage.
- Véhicule partagé : ATT a acquis un véhicule en septembre 2015. Il peut être emprunté par les membres de l'association. Un tarif est fixé au km.
- Formation des membres d'ATT aux outils de sociocratie
- Groupe de pratique à la Communication Non Violente. Réunions mensuelles du groupe de travail et atelier découverte.
- JTC et JEP : participation à l'organisation de cette journée d'animation : stands, ateliers, repas...
- Les comités de transition : Réunions mensuelles tous les 1^{er} lundis du mois.

Prospectives 2016 :

- Actions Vél'Auch : rencontre avec Association 2Pieds 2Roues, ateliers lors de l'AG, conférence, Festi-tour
- Api'Auch : continuer les actions en cours
- Toilettes sèches : des réservations en cours qui nécessitent d'améliorer nos toilettes
- Véhicules partagés : poursuivre l'expérimentation
- Participation à la JEP mais ATT ne portera plus le collectif Transition Citoyenne

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le rapport d'activité de l'association, portant sur l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport financier établi par le Comité de transition pour l'exercice 2015

Après examen du rapport financier établi par le Conseil d'Administration, l'assemblée générale approuve ledit rapport,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention.

3^{ème} résolution : Affectation des résultats

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015, s'élevant à 1 080,39 euros, en réserve de l'association.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention.

4^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2015

Après délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la gestion des administrateurs en leur donnant quitus, valant renonciation à mettre en cause leur responsabilité civile pour d'éventuelles fautes de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

5^{ème} résolution : Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, les administrateurs en poste sont tous déclarés démissionnaires. Une élection « sans-candidats » est organisée pour désigner les administrateurs.

Après délibération, sont proposés au vote comme prochains administrateurs les membres de l'association suivants :

Prénom NOM	Nationalité	Adresse	Profession	Fonction
Christophe COURTOT	Française	Au village – 32 390 MIREPOIX	Technicien territorial	Administrateur
Laurie VASSELIN	Française	22 rue de Boubée – 32000 AUCH	Ingénieure	Administratrice
Philippe LE GOANVIC	Française	9 Rue Augusta - 32000 AUCH	Enseignant	Administrateur
Julien BARTHES	Française	9 rue Irène David 32000 Auch	Ingénieur	Administrateur
Virginie SPADAFORA	Française	17 rue Eugène Sue – 32000 AUCH	Environnementaliste	Administratrice
Nicolas ESTRADE	Française	9 rue Augusta 32000 Auch	Chercheur	Administrateur

Cette résolution, est adoptée au consentement.

Élection « *sans-candidat* » du trésorier :
Est désigné Trésorier : M. Julien Barthès.

6^{ème} résolution : Fixation du montant de la cotisation annuelle pour l'année 2016

L'assemblée Générale décide de ne pas modifier les modalités de fixation de la cotisation 2015, à savoir, une cotisation libre.

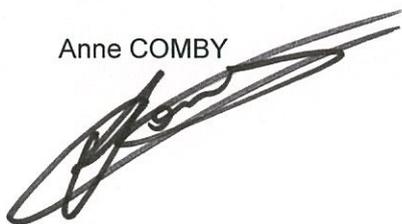
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le secrétaire.

La Présidente et le secrétaire de l'Assemblée Générale (noms et signatures)

Anne COMBY



Philippe LE GOANVIC

